

Le contexte de l'innovation

Le pôle de services est porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val Fleuri : 8 communes regroupant 850 habitants au cœur d'un bassin de vie particulièrement rural... loin des services !

Le vieillissement de la population est évident, l'isolement aussi.

Le foyer-logement, géré par le CIAS accueille 19 pensionnaires (12 salariés) est le cadre d'activités intergénérationnelles.

Depuis quelques années, en partenariat avec la F.A.S.S.A.D, un service de portage de repas à domicile (liaison chaude) répond à un réel besoin (6000 repas par an).

L'idée innovante

La construction de ce pôle, véritable levier de développement dans un secteur rural, est innovante et moderne : chauffage par géothermie, capteur solaire pour l'eau, toiture végétale...

Porté par un partenariat « très fort », le projet s'appuie sur une première expérience avec la FASSAD.

L'objectif recherché

Apporter des réponses au vieillissement, à l'isolement sous toutes ses formes, au handicap...

Regrouper et rapprocher un maximum de services aux personnes tout en mutualisant les coûts d'investissement puis de fonctionnement.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Au centre d'un bassin de vie rural, Lavoncourt a besoin des différents « services » programmés.

En matière de santé, la commune dispose d'un médecin, d'une pharmacie, de 2 kinésithérapeutes, d'une infirmière. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail et d'accueil... grâce à des conventions avec différents partenaires. Chacun a sa place et ses compétences.

FASSAD : aide à domicile (y compris au foyer-logement) portage de repas chauds.

Présence Verte : télé assistance – CIAS et Présence verte se partagent l'acquisition de l'appareil offert aux personnes intéressées.

Mutualité Française : présence dans les locaux pour la vente de lunettes, audioprothèse, matériel paramédical...

H.L.M : construction de 4 studios destinés aux personnes âgées « encore autonomes mais qui ne peuvent plus rester chez-elles ou ne sont pas prêtes à la vie en collectivité ».

Le contenu de la réalisation

Rénovation et extension du foyer-logement avec la construction d'un cabinet pour deux kinésithérapeutes, de locaux pour les permanences de la FASSAD et de la Mutualité Française, d'une salle polyvalente pour les rencontres intergénérationnelles ou réunion des aînés, de 6 studios (dont 2 pour l'hébergement temporaire), implantation d'une borne visio-services.

Les moyens humains (internes et externes) et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Internes : ce projet permettra l'embauche de 2 ou 3 personnes.

Externes : les aides à « la personne » seront regroupées sur un site et faciliteront les interventions par ailleurs en augmentation : volume horaire accru.

Coût de l'opération : 999 823 € H.T.

Financement :

Europe FEDER 349 938 €

Etat FNADT 256 638 €

Région 120 164 €

Aide parlementaire 6000 €

Fond propres 267 083 €

Coût des 4 pavillons H.L.M : 300 000 € H.T.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Portage de repas chauds : plus de 6000 en 2009 (en augmentation cette année).

A peine construits, les studios sont déjà réservés.

Les conditions de travail des intervenants au foyer-logement seront améliorées (médecin et infirmière notamment disposeront d'un local personnalisé).

Le rapprochement de ces services limitera les déplacements.

Les économies d'énergie seront réelles (et quantifiables).

Le confort des pensionnaires sera amélioré également.

Contact :

Jean-Paul Carteret, président

tél. : 06.08.95.01.48

courriel : jean-paul.carteret@wanadoo.fr